

POINT DE VUE

# « L'aide européenne doit être maintenue mais mieux gérée par les pays ACP »

par Ahmedou Ould-Abdallah\*

**Secrétaire exécutif de la Coalition mondiale pour l'Afrique, organisme intergouvernemental (1) basée aux Etats-Unis, Ahmedou Ould-Abdallah plaide pour la reconduction de la Convention de Lomé, indispensable aux pays en développement. Mais il milite aussi vigoureusement pour que cette aide soit mieux gérée par les pays ACP, qui doivent exercer une bonne gouvernance, partager équitablement les ressources de leurs pays et lutter contre la corruption.**

L'ASPECT le plus important du dispositif commercial de Lomé est l'accès préférentiel non réciproque des soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique au marché de l'Union européenne. Cet accès préférentiel doit absolument être maintenu car il est vital : l'Europe absorbe plus de 40 % des exportations des pays ACP. De même que doit être maintenu à son niveau actuel l'aide publique au développement des pays européens - qui sont les principaux donateurs, aussi bien au plan bilatéral que multilatéral - et les aides du FED (Fonds européen de développement) qui ont l'avantage, étant contractuelles,

d'être prévisibles et stables. L'accès préférentiel des produits ACP représente moins de 3 % des importations totales de l'Union européenne et ne constitue pas vraiment un fardeau. Quant à l'aide extérieure, son maintien au niveau de la convention actuelle - celle de Lomé IV - n'est pas hors de portée de l'Europe.

Ce qu'il faut, par contre, c'est que cette aide soit mieux gérée. Pour les ACP, en effet, le défi consiste à rendre cette aide plus efficace par une gestion plus responsable et des audits rigoureux. Cette aide doit être également davantage liée au développement du commerce et à la promotion de l'investissement privé.

Une coopération soutenue entre l'Union européenne et les pays ACP exige une association plus étendue des différentes composantes des sociétés africaines. Il convient d'associer des intervenants aussi évidents que le secteur privé ou la société civile à la planification et à la mise en œuvre des programmes. Dans ce contexte, il faut cependant veiller à ne pas diluer les responsabilités et à ne pas oublier que l'efficacité et la capacité de l'Etat doivent, à tout le moins, être renforcées et améliorées.

S'agissant de la dimension politique du partenariat, la paix, la sécurité et une participation des citoyens sont des conditions préalables à une croissance et un développement durables. Il en va de même du partage équitable des ressources entre les diverses catégories de revenus. La démocratisation, la tolérance politique, la transparence et l'efficacité des transactions menées par l'état, la lutte contre la corruption sont des

conditions à la fois pour motiver les investisseurs et, à un niveau plus général, des éléments institutionnels fondamentaux du développement. Partenaire privilégié de l'Afrique, l'Union européenne doit pouvoir jouer un rôle décisif pour aider le Continent à sa difficile transition. Sans appui, cette transition peut déboucher sur une période de conflit au lieu de constituer une étape vers plus de liberté.

En conclusion, trois remarques : d'abord, l'Europe doit supprimer certaines barrières non tarifaires (calibrage, standard, etc.) quand elles sont à l'évidence un moyen détourné de limiter les débouchés du Sud. Ensuite, des exigences aussi justifiées que les « normes équitables en matière d'emploi » (travail des enfants, salaires minimum) ne doivent pas servir de prétexte au boycott des produits des pays en développement. Enfin, les Africains doivent aussi balayer devant leur porte : ils doivent cesser d'accuser l'Europe de déficiences (faible productivité, absence de politique commerciale, par exemple) qui sont clairement de leur propre responsabilité. ■

*\*Secrétaire exécutif de la Coalition mondiale pour l'Afrique*

(1) Forum intergouvernemental qui regroupe des représentants des gouvernements des pays africains et des pays développés, des représentants de bailleurs de fonds et des représentants de la société civile.  
Contact : 1750, Pennsylvania avenue, NW, suite 1204, Washington, DC 20 006.  
Tél. : (202) 458.4338. Fax : (202) 522.3259.  
Site Web : [www.gca-cma.org](http://www.gca-cma.org)

**« Cet accès préférentiel doit absolument être maintenu car il est vital : l'Europe absorbe plus de 40 % des exportations des pays ACP. »**